

Procès-Verbal

COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt, le cinq février, à quatorze heures trente, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-neuf janvier deux mille vingt, s'est réuni en session ordinaire à Saint-Zacharie sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

Membres en exercice : 36

Membres présents : 21

Pouvoirs : 8

Excusés, absents : 7

Secrétaire de séance : Monique MATHIEU

Présents(es):

Bernadette MOUREN

Roger ANOT

Michel DESJARDINS

Blandine MONIER

Claude SERIEYS

Robert DELEDDA

Jacques PAUL

Michel GROS

Monique MATHIEU

Alain DARMUZEY

Simone CALLAMAND

Monique CHAMLA

Christian OLLIVIER

Sylvie GUIGONNET

Claude FABRE

Joseph FABRIS

André BREMOND

Jean-Michel CONSTANS

Suzanne ARNAUD

Patricia SAEZ

Jacqueline BOUYAC

Pouvoirs :

Monsieur Mouloud BELAÏDI, délégué la commune de Brignoles, a donné pouvoir à Monsieur André BREMOND, déléguée de la commune de Tourves,

Monsieur Jean-Paul HUSSIE, délégué de la commune du Castellet, a donné pouvoir à Monsieur Robert DELEDDA, délégué de la commune de La Cadière d'Azur,

Madame Hélène AUDIFFREN, déléguée de la commune de Pourcieux, a donné pouvoir à Madame Sylvie GUIGONNET, déléguée de la commune de Rougiers,

Monsieur Patrick BLANC délégué la commune de Riboux, a donné pouvoir à Monsieur Michel DESJARDINS, déléguée de la commune de Cuges-les-Pins,

Monsieur Pierre-Olivier CHARRIER, délégué de la commune de Solliès-Toucas, a donné pouvoir à Monsieur Roger ANOT, délégué de la commune de Belgentier,

Monsieur Didier REAULT, délégué du département des Bouches-du-Rhône, a donné pouvoir à Madame Patricia SAEZ, déléguée du département des Bouches-du-Rhône,

Monsieur Robert BENEVENTI, délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Madame Jacqueline BOUYAC, déléguée de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Madame Véronique DELFAUX, déléguée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Madame Jacqueline BOUYAC, déléguée de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Excusés(es), absents(es) :

Madame Ariane BOSSEZ, Monsieur Jean PAPERÀ, Madame Jocelyne LAVALEIX, Monsieur Laurent MARTIN, Monsieur Bruno AYCARD, Monsieur Marc LAURIOL, Madame Andrée SAMAT.

Etaient également présents :

Monsieur Nicolas WATTÉ, Conseil de Parc ; Monsieur Alexandre NOËL, directeur du PNR de la Sainte-Baume ; Monsieur Jean-François RICHON, référent Parc Naturel Régional Jean-François RICHON, Chef du service Partenariat Métropole AMP, Madame Fabienne EVANS, Chargée de mission Parcs naturels Région Sud.

Le Président introduit la séance en remerciant la commune de La Saint-Zacharie de son accueil. Il est très ému d'annoncer l'ouverture de séance du dernier comité syndical du mandat 2014-2020 et tient à remercier l'ensemble des élus pour leurs implications au projet de Parc qui a abouti après plusieurs années de travail à la labellisation. Il remercie particulièrement Madame Suzanne ARNAUD pour sa détermination et son implication au projet de Parc. Il passe la parole à Monsieur Pierre COULOMB, Maire de Saint-Zacharie.

Pierre COULOMB, Maire de Saint-Zacharie est heureux d'accueillir les membres du comité syndical et leur souhaite la bienvenue. Il est également ému d'accueillir le dernier comité syndical dans la mesure où l'annonce de la volonté de création du PNR par la Région avait été faite à Sainte Zacharie. Il souligne aussi l'implication de Madame Suzanne ARNAUD depuis plus de 40 ans.

Suzanne ARNAUD, Maire de Riboux et déléguée à la Communauté d'agglomération Sud Sainte-Baume les remercie tous deux.

Le Président propose aux membres du comité syndical de rajouter à l'ordre du jour une délibération sur table relative au projet de topo Belles Balades dans le Parc naturel régional de la Sainte-Baume.

Les membres du Comité Syndical approuvent l'ajout de cette délibération à l'ordre du jour.

Le Président déroule l'ordre du jour.

1/ Approbation du PV du Comité Syndical du 19 décembre 2019

Il est présenté aux membres du Comité Syndical le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2019.

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2019.

2/ Projet de délibération sur l'approbation du compte de gestion 2019

Le **Président** présente le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le receveur, et certifié par l'ordonnateur, qui n'appelle ni observation, ni réserve de sa part. Il passe la parole au Directeur.

Le **directeur** expose en détail le compte de gestion 2019 tel que présenté ci-dessous.

COMPTE DE GESTION - 2019

Fonctionnement

Dépenses prévues	2 007 177,33	Dépenses réalisées	1 369 159,56
Recettes prévues	1 549 931,67	Recettes réalisées	1 419 789,95
Report	457 245,66		
TOTAL	2 007 177,33		

Investissement

Dépenses prévues	147 092,67	Dépenses réalisées	66 013,28
TOTAL		TOTAL	
Recettes prévues	142 897,82	Recettes réalisées	84 295,82
Report 2018	4 194,85	Report 2018	4 194,85
TOTAL	147 092,67	TOTAL	88 490,67

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	1 369 159,56
Recettes réalisées	1 419 789,95
Résultat de LA SECTION 2019	50 630,39
Résultat de LA SECTION	50 630,39

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	66 013,28
Recettes réalisées	84 295,82
Résultat de LA SECTION 2019	18 282,54
Résultat de LA SECTION	18 282,54

Résultat de l'exercice 2019	68 912,93
------------------------------------	------------------

Le **Président** met au vote la délibération.

Les membres du comité syndical approuvent à l'unanimité la délibération portant sur l'approbation du compte de gestion 2019 du Syndicat mixte.

3/ Projet de délibération sur l'approbation du compte administratif 2019

Le **Président** propose de passer la parole au directeur qui présente le compte administratif 2019.

Le **directeur** présente le compte administratif ci-dessous. Il rappelle qu'il est créé, depuis la création du syndicat mixte, un fond de roulement permettant d'avoir une capacité de trésorerie nécessaire pour pallier les délais d'encaissement des recettes sur subvention ou sur les cotisations syndicales. Il rappelle, à titre d'exemple, que les recettes liées aux salaires de l'animatrice Natura 2000 n'ont pas été touchées depuis 3 ans.

Fonctionnement

Dépenses prévues	2 007 177,33	Dépenses réalisées	1 369 159,56
Recettes prévues	1 549 931,67	Recettes réalisées	1 419 789,95
Report	457 245,66		
TOTAL	2 007 177,33		

Investissement

Dépenses prévues	147 092,67	Dépenses réalisées	66 013,28
TOTAL		TOTAL	
Recettes prévues	142 897,82	Recettes réalisées	84 295,82
Report 2018	4 194,85	Report 2018	4 194,85
TOTAL	147 092,67	TOTAL	88 490,67

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	1 369 159.56
Recettes réalisées	1 419 789.95
Résultat de LA SECTION 2019	50 630.39
Avec report excédent 2018	457 245.66
Soit un excédent de fonctionnement cumulé	507 876.05
Résultat de LA SECTION	507 876.05

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	66 013.28
Recettes réalisées	84 295.82
Résultat de LA SECTION 2019	18 282.54
Avec report 2018	4 194.85
Soit un excédent d'investissement cumulé	22 477.39
Résultat de LA SECTION	22 477.39

Résultat de l'exercice 2019	68 912.93
Résultat de clôture de l'exercice 2019	530 353.44

Le Président invite le comité syndical à élire son Président de séance pour la discussion et le vote du compte administratif 2019 du budget du syndicat mixte. Madame Suzanne ARNAUD, Maire de Riboux et déléguée à la Communauté d'agglomération Sud Sainte-Baume est désignée à l'unanimité par ses pairs.

Le Président passe la présidence de la séance à Madame Suzanne ARNAUD et quitte la salle.

Madame Suzanne ARNAUD met au vote la délibération.

La délibération portant sur l'approbation du compte administratif 2019 du Syndicat mixte est approuvée à l'unanimité.

4/ Projet de délibération sur l'affectation des résultats 2019

Le Président présente après lecture des réalisations du budget de l'exercice 2019 en dépenses et en recettes, l'affectation des résultats 2019.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses réalisées	1 369 159,56
Recettes réalisées	1 419 789,95
Résultat de LA SECTION 2019	50 630,39
Report excédent 2018	457 245,66
Soit un excédent de fonctionnement cumulé	507 876,05

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses réalisées	66 013,28
Recettes réalisées	84 295,82
Résultat de LA SECTION 2018	18 282,54
Report excédent 2018	4 194,85
Soit un excédent d'investissement cumulé	22 477,39

Propose d'affecter le résultat comme suit :

Résultat de fonctionnement 2019	507 876,05	
Excédent de fonctionnement reporté	507 876,05	Ligne 002 en recette de fonctionnement
Résultat d'investissement 2018	22 476,59	Ligne 001 en recette d'investissement

Le Président met au vote la délibération.

La délibération portant approbation de l'affectation du résultat de fonctionnement 2019 du Syndicat mixte est approuvée à l'unanimité.

5/ Projet de délibération sur le Budget Primitif 2020

Le Président rappelle la décision, évoquée lors du DOB, de voter le budget 2020 en amont des élections, et passe la parole au directeur pour présenter le Budget Primitif 2020.

Le directeur présente ainsi le Budget Primitif 2020. Il rappelle que les montants inscrits sont identiques à celui du Débat d'Orientation Budgétaire. Il explique que l'excédent permet d'avoir une capacité de trésorerie. Il apporte des précisions sur les actions prévues dans les charges de fonctionnement et notamment sur les charges de personne qui regroupent également l'emploi des éco gardes saisonniers et les nouveaux postes présentés en comité syndical dernier. Il lit la suite sur la base d'un diaporama.

Le projet du budget primitif 2020 détaillé est proposé par le Président aux membres du Comité Syndical sur la base des montants globaux, figurant dans le tableau suivant :

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

chap.	Libellé	Montant
11	Charges à caractère Général	549 490. 76
11	Actions fonctionnement	214 000. 00
11	Études	362 437. 00
12	Charges de personnel	1 025 000. 00
65	Autres charges	43 000. 00
42	Dotations amortissements	44 716. 96
TOTAL		2 238 644. 72
RESULTAT REPORTE		0.00
TOTAL DES DEPENSES		2 238 644. 72

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

chap.	Libellé	Montant
74	Participations financières	1 024 500. 00
74	Subventions spécifiques	704 402. 00
042	Quote-part investissement	1 866. 67
TOTAL		1 730 768. 67
RESULTAT REPORTE		507 876. 05
TOTAL DES RECETTES		2 238 644. 72

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

chap.	Libellé	Montant
040	Opération d'ordre de transfert – Reprise subvention	1 866.67
20	Immobilisations incorporelles - Logiciels	20 000.00
21	Immobilisations corporelles	154 381.87
TOTAL		176 248.54
RESULTAT REPORTE		0.00
TOTAL DES DEPENSES		176 248.54

RECETTES D'INVESTISSEMENT

chap.	Libellé	Montant
13	Subvention d'investissement	85 775.00
040	Opération d'ordre de transfert – Amortissement	44 716.96
10	Dotation, fonds divers et réserves - FCTVA	23 279.19
TOTAL		153 771.15
RESULTAT REPORTE		22 477.39
TOTAL DES DEPENSES		176 248.54

Le Président met au vote le budget primitif 2020 qui est approuvé à l'unanimité.

6/ Projet de demande de subventions – Outils de valorisation territoriale

Le Président présente le projet des outils de valorisation territoriale. Ce projet vise à promouvoir le territoire au travers de différents outils à savoir :

- L'élaboration d'un film de promotion territoriale
- La création d'un dépliant de présentation du PNR
- L'édition bilingue de la carte de territoire

Il explique qu'il s'agira de créer des versions bilingues de la carte du territoire du Parc et des dépliants de présentation.

Il passe la parole au directeur pour exposer le budget prévisionnel ci-dessous.

Dépenses	€	Recettes	€
Elaboration d'un film de promotion territoriale	10 000	Région Sud	25 000
Création d'un dépliant de présentation du PNR	4 000		
Edition bilingue de la carte de territoire	11 000	Autofinancement PNR	7 000
Coordination	7 000		
Total	32 000		32 000

Simone CALLAMAND, déléguée de la commune de Méounes-lès-Montrieux, demande si les informations bilingues seront sur le même support.

Le directeur répond qu'à priori en raison du nombre important-d'informations il y aura deux exemplaires distincts de la carte.

Simone CALLAMAND souhaite savoir dans quelles langues les versions bilingues des cartes et des dépliants seront disponibles.

Le directeur répond que pour des contraintes budgétaires, seule la version anglaise sera proposée.

Le Président met au vote la délibération.

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité la demande de subvention relative aux Outils de valorisation territoriale

7/ Projet de demande de subventions – réponse appel à projets régional - zéro déchet

Le Président annonce que cette réponse à l'appel à projet régional zéro déchet est un premier élément de réponse à la demande de la commune de Signes.

Il passe la parole à Perrine ARFAUX, chargée de mission Aménagement, Urbanisme & Paysage pour présenter le projet.

Perrine ARFAUX rappelle le contexte et l'objectif du projet. Il s'agit d'une action inscrite dans la mesure 13 charte de la Charte : Soutenir la valorisation des déchets et la résorption des dépôts sauvages. L'objectif du projet est d'initier une démarche multi partenariale et de se positionner en tant que coordonnateur pour faire émerger une réelle dynamique territoriale.

Elle présente ensuite les actions envisagées qui sont :

- **D'identifier** (inventorier, de manière participative et collaborative, les dépôts existants ; localiser et caractériser les dépôts sur le terrain ; cartographier les dépôts et assurer un suivi dans le temps ; accompagner le développement de la plateforme ReMed Zéro Plastique pour le signalement des dépôts)
- **De traiter** (signaler les dépôts aux autorités compétentes et définir un cadre d'intervention adapté ; résorber les dépôts en concertation avec les acteurs et les communes ; organiser une opération de nettoyage participative d'envergure lors du World Clean Up Day ; soutenir les acteurs et les associations du territoire souhaitant organiser des opérations de nettoyage)
- **De prévenir** (réaliser un état des lieux des points de collecte existants et renforcer leur efficacité ; aménager les sites récurrents et leurs abords ; mettre en place une surveillance (patrouilles et pièges photo) ; développer une campagne de communication tous publics)

Elle présente ensuite le calendrier prévisionnel des trois actions sur deux années et le budget prévisionnel qui est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Animation et coordination de la démarche	30 000	AAP « Pour une Méditerranée Zéro déchets Plastique 2020 » Région Sud PACA	48 000
Acquisition et location de matériel : - Location camions-benne - Matériel de localisation et de mesure (GPS, télémètre laser...) - Petit matériel de sécurité (gants, bigbags, sacs à déchets, pinces...) - Pièges photographiques	14 000	PNR Sainte-Baume	12 000
Travaux d'aménagement de mise en défend	6 500		
Communication et logistique - Accueil du public sur les chantiers (oriflammes, bâche, gilets réfléchissants...) - Campagne d'information et de sensibilisation - Frais de déplacement	9 500		
TOTAL TTC	60 000		60 000

Suzanne ARNAUD informe les membres du comité syndical que bien que la zone soit protégée, des camions remplis de déchets continuent de décharger et enfouir sur le domaine des Espèces à Cuges les Pins. Un rendez-vous est fixé avec la presse le 17 février prochain.

Le Président répond que le Directeur doit rencontrer le Directeur de l'Office français de la biodiversité. Il ajoute qu'il va en informer madame la Députée, compte tenu des fermetures des décharges illégales qui s'opèrent actuellement.

Joseph FABRIS, délégué de la commune de Signes, souhaite savoir dans quel délais les bénéfices de cette action seront visibles.

Le Directeur répond que dans un premier temps il convient d'attendre la réponse de l'appel à projet courant mars 2020. La première échéance concrète et visible sera l'action menée lors de la journée du « world clean up day » en septembre. Des chantiers de nettoyage sur le territoire devront être menés. Il convient également de commencer à réaliser des inventaires, à prendre contact avec les communes et notamment avec les services techniques, à évaluer où les pièges photos vont être posés...

Simone CALLAMAND demande si des partenariats pourront être menés avec les déchetteries.

Le Président répond qu'il conviendra d'en discuter et d'évoquer le sujet avec les EPCI. Il pense qu'il faut peut-être aussi travailler sur les horaires d'ouverture et discuter avec les professionnels du BTP.

Jacqueline BOUYAC, déléguée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, se questionne sur l'application d'une taxe supplémentaire ou sur une aide communautaire pour inciter les particuliers à se rendre en déchetterie.

Le Président propose de passer au vote de la délibération.

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité la demande de subvention relative à la réponse appel à projets régional - zéro déchets

8/ Projet de demande de subventions – réponse appel à projets agence de l'eau - PSE

Le **Président** présente le projet de demande de subventions relatif à la réponse d'un appel à projets de l'agence de l'eau. Il passe la parole à Alaric STEPHAN, chargé de mission agriculture.

Alaric STEPHAN, présente le contexte de l'appel à projet et notamment les modalités de l'action relatives au nouvel outil de Paiements pour services environnementaux (PSE) à destination du monde agricole.

Il présente ensuite les territoires ciblés et le calendrier de réalisation de l'action.

Il expose ensuite le budget prévisionnel qui est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Achat d'études et données	10 000	Subventions d'exploitation	
<i>BE sur modalités d'instruction, contrôle et paiement</i>	6 000	Agence de l'eau RMC	27 733
<i>BE sur procédures administratives</i>	4 000		
Missions d'animation	22 868		
<i>Charges de personnel</i>	8 183	Ressources indirectes affectées à l'action	
<i>Achat de prestations externes</i>	15 600	Autofinancement	11 886
Actions de communication	2 947		
<i>Charges de personnel</i>	1 447		
<i>Achat de prestations externes (graphiste)</i>	1 000		
<i>Autres dépenses externes (impression)</i>	500		
Charges forfaitaires de fonctionnement	2 889		
TOTAL DEPENSES	39 619	TOTAL RECETTES	39 619

Blandine MONIER, maire et déléguée de la commune d'Evenos souhaite savoir comment seront choisis les agriculteurs.

Le **directeur** répond que cela se fera sur la base du volontariat.

Le **Président** propose de passer au vote de la délibération.

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité la demande de subvention relative à la réponse appel à projets agence de l'eau - PSE

9/ Projet de délibération Valeurs Parc

Le **Président** présente rapidement la délibération relative à l'ouverture d'un nouveau référentiel pour les prestations touristiques et de deux nouveaux référentiels pour les produits agricoles. En effet le Parc de la Sainte-Baume va travailler à l'ouverture d'un nouveau

référentiel « Séjours » pour les prestations touristiques et de deux nouveaux référentiels « Oléiculture » et « Viticulture » pour les produits agricoles.

Il propose de passer au vote de la délibération.

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité l'ouverture de la marque aux « Séjours », à « l'Oléiculture » et à la « Viticulture ».

10/ Projet de délibération – plan d'action 2020 contrat métropolitain

Le Président propose de passer à la présentation du Plan d'actions 2020 du contrat métropolitain présenté sur l'appui d'un power point par le Directeur. Il lui passe la parole.

Le directeur présente la liste des actions prévues en 2020 et le plan de financement suivant :

CONTENU DE L'ACTION	2020		Métropole Contrat triennal		Co-financement
	Fonct	Invt	Fonct	Invt	Partenaires
Aménagement extérieur des locaux et signalétique du site		81 000		15000	DREAL, Région, Dominicains, PNR
Action préfiguration de l'Opération Grand Site (Toilettes grotte et 3 chênes)	5 000		2500		PNR
TOTAL	5 000	81 000	2 500	15 000	
Elaborer les Porter à connaissance lors de la révision et ou de l'élaboration des documents d'urbanisme et émettre des avis sur les projets de documents d'urbanisme et projets d'aménagements de commune	10 000		3 000		DREAL, PNR
TOTAL	10 000		3 000		
Amélioration des pratiques agro-écologiques et développement de la marque Parc	36500		17000		DREAL, PNR
TOTAL	36 500		17 000		
Promotion de la destination (point d'accueil PNR)	16 269		5 400		PNR
TOTAL	16 269		5 400		
Suivi fréquentation - écompteurs		50 000		17500	DREAL, PNR
Ecogardes 2019	178 000		25000		DREAL, Région, PNR
TOTAL	178 000	50 000	25 000	17 500	
Sorties UICN	2 500		1250		PNR
TOTAL	2 500		1 250		
TOTAL GENERAL	248 269	131 000	54 150	32 500	

Le Président met au vote la délibération.

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité le plan d'action 2020 contrat métropolitain.

11/ Valorisation de la randonnée dans le Parc naturel régional de la Sainte-Baume au travers de guide de la collection « Belles Balades »

Le Président propose de passer à la validation de la délibération sur table et passe la parole au Directeur.

Le Directeur présente le projet de deux topos guides avec les éditions belles balades. Il passe la parole à Jean-Marc PRIEUR, Chargé de mission fréquentation et sports de nature.

Jean-Marc PRIEUR, expose les phasages du projet sur mars 2021 et mars 2022 qui vont valoriser les PR et les GR Pays. Pour le PR, 20 balades (sortie prévue en mars 2021) et 5 balades (sortie est prévue en mars 2022) seront référencées. Pour les GR Pays, 8 étapes tour de la montagne Sainte-Baume et 4 étapes traversée de la montagne (sortie prévue en mars 2022) seront référencées.

Il présente ensuite le financement prévisionnel qui est le suivant :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Frais d'édition interne	35 000	FFRP / Belles Balades	
		Contribution des Comités locaux	10 000
Frais production multimédia	10 000	Prise en charge FFRP / Belles Balades	19 500
		TOTAL FFRP	29 500
Frais back office informatique	10 500	PNR de la Sainte-Baume	
		Apport de contenu PNR (RH)	7 500
Frais externes fabrication	9 500	Préachat de 250ex Tome 1	2 625
		Préachat de 250ex Tome 2	2 625
		Achat page de communication Tome 1	3 500
		Achat page de communication Tome 2	3 500
		TOTAL PNR	19 750
		Offices de Tourisme	
		Préachat de 750ex du tome 1	7 875
		Préachat de 750ex du tome 2	7 875
		TOTAL OT	15 750
Total des dépenses	65 000	Total des recettes	65 000

Il fait circuler des exemples de topo guide de cet éditeur et ajoute qu'il s'agit de topos très bien illustrés et attractifs. Il évoque également l'application numérique liée au Topo. Cette collection de topo est issue d'un partenariat entre la Fédération Française de Randonnée Pédestre et les éditions Belles Balades.

Jean-Michel CONSTANS, délégué de l'agglomération Provence-Verte souhaite savoir si les balades référencées ne feront pas doublon avec les autres topos disponibles sur le marché notamment sur celui de la Provence Verte.

Jean-Marc PRIEUR, répond par la négative le projet étant proposé par la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Claude SERIEYS délégué de la commune de Gémenos souhaite savoir s'il existe d'autres topos concurrents.

Le Directeur répond par la négative, à ce jour il n'y a pas de topo guide de la Sainte-Baume sur le marché.

Le Président met au vote la délibération.

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité le projet de valorisation de la randonnée dans le Parc naturel régional de la Sainte-Baume au travers de guide de la collection « Belles Balades ».

11/ Questions diverses

- Les cartes de territoires en carton plume vont être distribuées aux communes
- Le rapport d'activité doit être livré ce jour et sera donc envoyé rapidement

La dernière séance se clôture par un tour de table des délégués qui saluent le travail accompli par le Président et l'équipe technique depuis la période de Préfiguration jusqu'à ce jour.

N'ayant plus de questions diverses la séance est levée à 17h30.

Le Président

Michel GROS